

Image not found or type unknown



Role des grand parents dans l'adoption

Par **mamy72**, le **10/07/2014** à **11:00**

Bonjour, ma fille a épousée son amie et a eu par PMA un enfant : ma petite fille. Ma fille souhaite faire adopter par son épouse ma petite fille et me demande de lui fournir une attestation stipulant que ma belle fille s'occupe bien de leur enfant (ce qui est le cas) afin de présenter leur dossier d'adoption au tribunal. j'ai le sentiment, peut etre à tort que si je fourni ce document, je vais perdre tous mes droits? merci de me repondre